



EAU. LA VIE... OU LA BOURSE ?

Vitale ou pas, plus une ressource se tarit, plus elle aiguise les appétits. Preuve, l'or bleu de Californie fait son entrée à Wall Street. Pire, ce nouvel indice boursier pourrait devenir « une référence mondiale en matière de prix de l'eau ». Un précédent inédit et désastreux pour l'humanité.

L'eau, c'est la vie, dit-on. C'est aussi et surtout une manne financière inestimable pour les marchands de soif sans scrupules. Les opérateurs de Bourse Chicago Mercantile Exchange (CME) et Nasdaq annonçaient, le 27 octobre, le lancement à la fin de l'année des contrats à terme (1) sur l'eau californienne. Une nouvelle étape dans la financiarisation de l'eau, consacrée pourtant comme droit humain universel par l'ONU.

La ressource vitale devient un produit financier qui rejoindra le pétrole ou le blé sur un des marchés les plus spéculatifs des places boursières « Les spéculateurs vont pouvoir pousser les prix vers le haut, en essayant de vendre plus cher ce qu'ils ont payé moins cher, mettant ainsi en difficulté des agriculteurs, des communes et leurs habitants », explique Pierre Ivorra, chroniqueur économique (« l'Humanité » du 28 octobre).

Ce virage dangereux pour le statut de l'eau avait été annoncé, il y a cinq ans, après la COP21. « Le changement climatique va avoir un impact énorme sur l'eau disponible. La période de l'eau qui coule de source sous la douche est révolue », déclarait Willem Buiter, conseiller de Citigroup, grande banque américaine. « Il faut que les gens, à chaque gorgée d'eau qu'ils boivent, sentent au niveau du portefeuille que l'eau a un coût. Ce n'est pas parce que l'eau c'est la vie qu'elle ne doit pas avoir un prix, ajoutait-il sans complexe. Nous sommes au début de la révolution financière de l'eau. »

Cinq ans après, nous y voilà. Privatisée en Grande-Bretagne sous Thatcher, propriété de fonds d'investissement en Australie, l'eau est désormais en passe de devenir un indice boursier sur lequel parieront les traders. D'un coup de clic sur leur écran, ils achèteront, vendront ou sécuriseront des mégalitres d'eau. Une res-

source sans laquelle il n'y aurait pas de vie. Le nouvel indice boursier de l'eau californienne pourrait devenir « une référence mondiale en matière de prix de l'eau », avançait le Chicago Mercantile Exchange le 27 octobre, ajoutant : « Deux tiers de la population mondiale vont être confrontés à une pénurie d'eau d'ici à 2025. »

L'EAU INSALUBRE TUE 2,6 MILLIONS DE PERSONNES

Plus la ressource se tarit, asséchée par la demande et par le réchauffement climatique, plus elle aiguise les appétits. La pénurie pourrait toucher, selon l'ONU, 5 milliards d'individus en 2050. 2,6 millions de personnes, surtout des enfants, meurent chaque année de maladies liées à une eau insalubre. La quête de l'eau provoque des guerres et des migrations. Dans son rapport de mars sur le sujet, l'ONU redoute que ces tensions ne s'accroissent à l'avenir.

Une aubaine, en revanche, pour les spéculateurs qui misent sur ce dramatique tableau. Pour eux, le secteur est promis à un bel avenir : « La ressource la plus convoitée de la planète a un boulevard de croissance. Sa valeur pourrait bientôt supplanter celle du pétrole », avançait le magazine « Capital » dans un numéro de mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. « L'urbanisation, qui devrait favoriser une envolée de 80 % de la consommation des villes »

1,1 MILLIARD

C'est, en dollars, l'estimation du marché de l'eau en Californie. 40 % de la consommation de cet État sont liés à l'irrigation de 3,5 millions d'hectares de production agricole.

Le 27 octobre, la Bourse de Chicago annonçait le lancement de contrats à terme sur l'eau californienne. Des produits financiers qui peuvent engendrer d'énormes spéculations, ce d'autant plus que les réserves dans cet État baissent dramatiquement (ci-contre le lac d'Oroville asséché).

» d'ici à 2050, va profiter à ceux qui s'occupent de l'acheminement et de la distribution de l'eau », indiquait, dans ce même numéro, un expert du groupe de gestion d'actifs Pictet Asset Management. Pour « profiter des belles perspectives des métiers de l'eau », l'expert recommande un fonds dédié, tel que Pictet Water. Créé il y a vingt ans, ce fonds affiche un gain de 263 % depuis l'origine et de 15 % sur les douze derniers mois.

DES PIONNIERS AUSTRALIENS AUX DENTS LONGUES

Les fonds d'investissement, en Australie, ont inauguré le marché de l'eau, comme un bon placement. Dans ce pays, particulièrement touché par le réchauffement climatique, chaque goutte d'eau compte. Les cours, variant au gré de la météo, ont gonflé les dividendes des investisseurs et causé la mort de nombreuses petites exploitations familiales.

Comment peut-on spéculer ainsi sur un produit naturel essentiel à la vie et à l'humanité ? « C'est hérétique. Les marchés financiers sont toujours prêts à faire tout, toujours plus loin », commente Emmanuel Poilane secrétaire général de France Libertés-Fondation Danielle-Mitterrand. Il rappelle que le PDG de Nestlé avait souhaité, il y a dix ans, voir se créer des contrats à terme sur l'eau, prétextant que « ce serait bon pour la planète, parce que ça permettrait de sécuriser la ressource ».

Pourtant, en 2010, l'ONU proclamait que « le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ». Une première victoire dans la longue bataille pour le

52 %

La part de la population mondiale qui pourrait subir les effets du stress hydrique d'ici à 2050, selon l'ONU.



ORLANDO SIERRA / AFP

Dans la capitale Tegucigalpa et sa proche banlieue, un demi-million d'Honduriens sont contraints de s'approvisionner en eau via un camion-citerne. Un combat vital quotidien.

statut de l'eau, bien commun. Les Nations unies reconnaissent ainsi la centralité de l'eau dans la réalisation d'autres droits. Cependant, « entre une résolution onusienne et la mise en œuvre effective d'un droit, il y a un monde », explique Sylvie Paquerot de la Fondation Danielle-Mitterrand, professeure à l'université d'Ottawa. « Ce droit n'a pas remis en question le statut de l'eau, à savoir une vision purement économique, utilitariste et extractiviste, qui provoque la destruction du vivant et crée des fortes inégalités d'accès. Aujourd'hui, de plus en plus de droits humains sont conditionnés à la capacité de payer. » Pour la spécialiste, « les batailles de l'eau sont fondamentalement des batailles politiques et démocratiques ».

DROIT À L'EAU, LA BOLIVIE ET L'ÉQUATEUR À LA POINTE

L'enjeu est civilisationnel. Il fait l'objet de fortes mobilisations populaires dans le monde entier. Le droit à l'eau a connu des avancées significatives lorsque l'Équateur, en 2007, puis la Bolivie, en 2009, ont inscrit dans leurs Constitutions, approuvées par référendum, « l'eau bien national commun soumis à un principe de non-marchandisation ». L'Équateur avait aussi défini la nature comme sujet de droit. La Nouvelle-Zélande

a doté ses écosystèmes aquatiques de la personnalité juridique.

En Europe, des luttes sont menées régulièrement contre la marchandisation de l'eau. En 2012, la pétition européenne « Right to Water » a recueilli plus de 2 millions de signatures. La Commission européenne en a pris acte, sans pour autant que cela se traduise dans les faits. Le chemin est semé d'embûches pour faire du droit à l'eau une réalité, imposer que l'eau soit bien commun de l'humanité et du vivant, et surtout pas qu'elle devienne « l'or bleu », le pétrole du XXI^e siècle.

À La Victoria del Portete, à une quinzaine de kilomètres de Cuenca, en Équateur, Carlos Pérez Guartambel assure qu'ils ne lâcheront pas. « Mes parents m'ont appris que l'eau et le feu se partagent et ne se vendent pas », raconte le président de l'Union des systèmes communautaires de l'eau de l'Azuay. Dans ce pays, la gestion communautaire de l'eau a été arrachée au prix du sang. Aussi, promet-il, « la lutte pour l'eau va être la lutte pour la vie ». ★

LATIFA MADANI

latifa.madani@humanite.fr

(1) Un contrat à terme est un engagement ferme de livraison d'un actif sous-jacent, ici un volume d'eau, à une date future, à des conditions définies à l'avance. Il est cessible à tout moment et entraîne de la spéculation.